

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS – PERFORMANCE & FEDERAL A

– Les 26 et 27 février 2022 à Montataire –

COMPOSITION DES JURY

RAPPEL

Selon l'article 5 du code de pointage, les juges doivent impérativement se présenter :

- A l'heure pour la réunion des juges
 - En tenue réglementaire (**tailleur bleu marine ou noir**)
 - Avec son carnet de juge, sa photo et sa licence
 - Avec les documents correspondant aux programmes concernés : brochure des programmes FFG (Fédéral A) + lettres en vigueur.
- Précision : des modifications peuvent être apportées le jour de la compétition, en fonction des juges présents, afin de bénéficier d'un jury le plus homogène possible. Il est donc indispensable de se préparer sur les 4 agrès.*

Pour les juges souhaitant juger à blanc : cela concerne les juges de tous niveaux confondus. Ils pourront être intégrés à un jury pour acquérir de l'expérience ou mettre à jour leurs compétences.

**Merci d'envoyer le nom, niveau et agrès de chaque juge demandé à l'adresse suivante : elise.arnaud14@gmail.com.
Les réponses sont attendues jusqu'au vendredi 25 février 2022 maximum.**



A l'intention des entraîneurs :

- Avoir « un survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt de sport, des chaussures de sport ». Pas de débardeur, de pantalon et de leggings.
- Si 2 entraîneurs, la tenue doit être identique et les vestes doivent mentionner le nom du club.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS – PERFORMANCE & FEDERAL A

– Les 26 et 27 février 2022 à Montataire –

COMPOSITION DES JURY

Samedi 26 février				
Réunion de juges : 13h30	THOUROTTE N2 minimum	AMBLAINVILLE N2 minimum	BEAUBAIS N2 minimum	EMM N2 minimum
Performance 7-9 ans Fédéral A				
Subdivisions 1 et 2 14h30 – 18h05	AMBLAINVILLE N2 minimum	NOGENT N2 minimum	EGC N2 minimum	BEAUBAIS N2 minimum

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS – PERFORMANCE & FEDERAL A

– Les 26 et 27 février 2022 à Montataire –

COMPOSITION DES JURY

Dimanche 27 février				
Réunion de juges : 8h30	CGDH N1 minimum	NOYON N1 minimum	CREIL N1 minimum	NOGENT N1 minimum
Fédéral A Subdivisions 1 et 2	EMM N1 minimum	EFORC N1 minimum	AMBLAINVILLE N1 minimum	EGC N1 minimum
9h30 – 12h30		BEAUVAIS N1 minimum	THOUROTTE N1 minimum	

Dimanche 27 février				
Réunion de juges : 13h00	SENLIS N3 minimum	AMBLAINVILLE N3 minimum	EMM N3 minimum	EFORC N3 minimum
Performance -Fédéral A Subdivisions 1 et 2	CREIL N2 minimum	BEAUVAIS N2 minimum	THOUROTTE N2 minimum	CGDH N2 minimum
14h00-17h30		LASSIGNY N2 minimum	EGC N2 minimum	NOYON N2 minimum